



FÉDÉRATION OLYMPE DE GOUGES

Grande Loge Mixte de France

COMMUNIQUE DE PRESSE

Suppression de l'Aide Médicale d'Etat pour les sans-papiers

Le 7 novembre dernier, le Sénat a voté un amendement à la loi Immigration supprimant l'Aide Médicale d'Etat, permettant la gratuité des soins pour les sans-papiers.

En tant que Francs-Maçons notre objectif commun est la fraternité universelle. Laisserions -nous notre Sœur, notre Frère devant un hôpital sans qu'il puisse y recevoir de soins ?.

Les soignants ont vocation à soigner tous les êtres humains de la même manière.

Les conséquences, en termes de santé publique, d'une pathologie qui n'est ni diagnostiquée et encore moins soignée peuvent rapidement devenir catastrophiques. Les cancers non diagnostiqués pendant la pandémie remplissent les cimetières aujourd'hui.

La France pays « des droits de l'homme » ne peut laisser celles et ceux auxquels elle est sensée porter secours mourir devant ses yeux. Les faibles économies réalisées sont sans commune mesure avec les effets délétères sur le système de santé.

Nous voulons exprimer notre soutien aux soignants qui s'opposent à cette suppression au nom des Valeurs de Liberté et de Fraternité que nous portons.

Christiane Vienne

Grand Maître de la Grande Loge Mixte de France

Paris, le 13 novembre 2023